

LA TORTUE DES BOIS, UNE ESPÈCE EN PÉRIL



Shutterstock | Tortue des bois

Une tortue emblématique, mais vulnérable

La tortue des bois (*Glyptemys insculpta*) est facilement reconnaissable à sa **dossière brunâtre**, parfois teintée de gris, dont l'apparence sculptée et pyramidale est due aux anneaux de croissance concentriques présents sur chaque écaille. Son **plastron**, est **jaune avec des taches noires**. Une autre caractéristique distinctive de cette espèce est la **coloration orangée de son cou et de ses pattes**.



Taille et poids : jusqu'à 25 cm de long, environ 1 kg

Hibernation : fin octobre à avril dans le lit des cours d'eau

Accouplement : au printemps et à l'automne

Ponte : entre la fin mai et la fin juin, sur des sols sableux/graveleux en milieux ouverts.

Naissance : fin août à début octobre, les bébés quittent le nid pour rejoindre le cours d'eau le plus proche

Habitat

Elle privilégie les **cours d'eau de taille moyenne**, limpides, méandreaux, à débit lent à modéré, dont le fond est composé de **sable ou de gravier**. L'hiver, elle hiberne dans le lit des cours d'eau, enfouie sous la vase ou dans des anfractuosités rocheuses à environ 1 m de profondeur. **Durant l'été**, elle utilise divers milieux terrestres tels que les forêts claires et mixtes, les aulnaies, les friches agricoles, les parterres de coupe et les plaines inondables.

Un domaine vital étendu

Chaque tortue occupe un **territoire d'environ 3 km** le long d'un cours d'eau, incluant minimalement une **bande de 200 m** de part et d'autre du rivage.

Principales menaces

Classée vulnérable au Québec et menacée au Canada, la tortue des bois fait face à de nombreuses menaces qui compromettent sa survie :



Shutterstock | Tortue des bois

- Mortalité routière
- Développement résidentiel et urbain
- Agriculture et foresterie intensive
- Exploitation des sablières et gravières
- Activités récréatives
- Prélèvement illégal
- Prédation accrue
- Plantes exotiques envahissantes

En savoir plus sur nos projets



Environnement Mauricie met en oeuvre plusieurs initiatives en faveur de la biodiversité. Retrouvez tous les détails sur notre site web : environnementmauricie.com

MUNICIPALITÉS ET PROTECTION DE LA TORTUE DES BOIS



Vous avez observé une tortue des bois?

Signalez-la sur [Carapace.ca](http://www.carapace.ca) !

Si vous **observez une tortue des bois** lors de vos activités forestières, signalez votre observation sur [Carapace.ca](http://www.carapace.ca). Ces données sont essentielles pour mieux protéger l'espèce et adapter les pratiques forestières en conséquence

Bonnes pratiques et solutions

Concrètement, voici des mesures à mettre en pratique de manière préventive pour protéger les tortues et leurs habitats.

PLANIFICATION TERRITORIALE

L'intégration des habitats sensibles de la tortue des bois dans les **schémas d'aménagement** et les **plans d'urbanisme** est essentielle pour assurer leur préservation. Cette démarche permet de mieux encadrer les projets de développement en tenant compte des milieux critiques, conformément aux **Plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMH)**.

- Intégrer la protection des habitats de la tortue des bois dans les schémas d'aménagement et plans d'urbanisme.
- Assurer la prise en compte des milieux sensibles dans les projets de développement (PRMH).
- Désignation légale des habitats d'espèces menacées.
- Création de zones de conservation, aires protégées et statuts adaptés.
- Réglementation stricte des activités humaines (résidentiel, agricole, industriel).
- Gestion adaptée des infrastructures, avec installation de clôtures, panneaux et limitation de vitesse.
- Prévenir le drainage ou remblayage des milieux humides lors de projets d'infrastructure.
- Acquisitions de terrains et ententes de conservation pour étendre les zones protégées.

PROTECTION DES HABITATS

Assurer la connectivité des milieux naturels est crucial pour permettre aux tortues de se déplacer entre leurs différents habitats (sites d'alimentation, de ponte et d'hibernation).

- Identifier et cartographier les habitats essentiels (sites de ponte, d'alimentation, d'hibernation).
- Limiter l'accès motorisé aux zones sensibles pour protéger les nids et habitats.
- Restaurer les milieux dégradés (berges érodées, zones humides asséchées).
- Préserver ou rétablir des corridors naturels pour faciliter les déplacements des tortues.
- Collaborer avec les propriétaires fonciers pour protéger les corridors sur les terres privées.

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION

- Installer des panneaux éducatifs pour informer les citoyens sur la protection de la tortue des bois.



Pour aller plus loin

Guide de bonnes pratiques - Municipal, Environnement Mauricie



Shutterstock | Tortue des bois



Besoin d'accompagnement?

Consultez le site internet d'Environnement Mauricie, votre conseiller forestier ou les organismes de conservation.
www.environnementmauricie.com